



LA FIQ ET L'APTS REJETTENT LES PREMIÈRES OFFRES PATRONALES

Les délégations de la FIQ et de l'APTS ont rejeté à l'unanimité les premières offres du gouvernement, déposées le 12 décembre dernier à la table intersectorielle. Elles se sont rendues par la suite sur la colline Parlementaire pour manifester leur insatisfaction et déchiqueter symboliquement ce dépôt.

Un compte rendu des travaux et une analyse de l'équipe de la coordination de la négociation ont été présentés aux déléguées. Le dépôt du gouvernement est exposé sous forme d'objectifs et de grandes orientations et semble plutôt prioriser la présence des salariées au travail que leur bien-être au travail.

Les déléguées n'ont pu que constater que les propositions sur trois des quatre matières intersectorielles (salaires, retraite et droits parentaux) contiennent peu d'investissements et de mesures pour favoriser l'attraction et la rétention des professionnelles en soins et des

professionnel-le-s et technicien-ne-s de la santé et des services sociaux. Les disparités régionales ne figurent pas dans ce premier dépôt.

Le gouvernement propose notamment une convention collective d'une durée de cinq ans avec un total de 7 % d'augmentation salariale, ce qui est inférieur à l'inflation et aux demandes de la FIQ et de l'APTS qui incluent un rattrapage salarial. Il propose également une révision des paramètres de maintien de la sécurité financière à la retraite tout en favorisant le maintien à l'emploi des personnes salariées expérimentées.

DES FORUMS DISCUTABLES

Parallèlement à la négociation, le gouvernement du Québec a tenté de mettre en place des forums de discussion sur les priorités gouvernementales auxquels l'ensemble des syndicats ont décliné l'invitation, puisque ceux-ci risqueraient de ralentir la cadence du processus de négociation et d'en compromettre les travaux.

N'hésitez pas à consulter le site Web de la FIQ ou votre équipe syndicale locale pour avoir plus d'information sur la négociation 2020. ■



MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 33, n° 1, janvier 2020 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *En Action* » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



UNE RÉPONSE CINGLANTE À DES OFFRES MÉPRISANTES

Dany Béland

Ce premier conseil national extraordinaire de l'année a permis de faire le point sur le dossier de la négociation nationale et a été marqué par une grande manifestation de l'alliance APTS-FIQ. C'est près de 800 militant-e-s qui ont convergé vers l'Assemblée nationale pour exprimer haut et fort leur colère face aux offres insultantes du Conseil du trésor.

Des offres méprisantes qui méritaient une réponse cinglante. Vous l'avez sûrement déjà compris, la négociation qui s'amorce ne sera pas facile, mais si le gouvernement pensait nous décourager avec un tel dépôt, il se trompe.

Quel message ces offres envoient-elles aux professionnelles en soins actuelles et futures? Celui de devoir continuer à travailler à se rendre malade, à faire les frais de la surcharge de travail et à se faire imposer des heures supplémentaires obligatoires?

Les professionnelles en soins ne peuvent tout simplement plus travailler dans de telles conditions et en déposant ses offres anémiques, ce même gouvernement vient ni plus ni moins de souffler sur les braises de notre mobilisation.

JOIGNEZ-VOUS À NOS ACTIONS

Nos demandes, elles sont justes et légitimes! Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, soyez des nôtres et prenez part à cette mobilisation afin de forcer le Conseil du trésor à revoir ses offres inacceptables.

On ne le répètera jamais assez, les conditions de travail et salariales sont intimement liées à notre capacité à offrir des soins de qualité, sécuritaires et accessibles. Le gouvernement a le devoir et la responsabilité d'améliorer les conditions de travail de celles qui sont la fondation du réseau de la santé et des services sociaux.

Cette lutte, nous la mènerons donc non seulement pour les professionnelles en soins, mais également pour les patient-e-s et l'avenir du réseau public. ■



ÉLECTIONS

Des élections se tiendront au conseil national de mars afin de pourvoir des postes au sein de comités de la FIQ et de la FIQP. Consultez le site Web de la FIQ pour plus d'information et pour poser votre candidature.

NÉGOCIATION SECTORIELLE : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Les déléguées ont pris connaissance du premier dépôt du gouvernement sur les matières sectorielles, déposé le 17 décembre dernier, et de l'analyse de l'équipe de la coordination de la négociation. À ce stade-ci, les orientations et les priorités de négociation qu'il contient recoupe, dans l'ensemble, celles de la FIQ.

Ainsi, les travaux se poursuivent et les prochaines rencontres permettront aux deux parties de dresser un portrait de la situation actuelle et d'analyser les problématiques afin de dégager des solutions permanentes. Un conseil national se tiendra le 20 février prochain afin de faire un suivi des travaux.

Voici les orientations et les priorités de négociation du gouvernement :

AXE 1 : COHÉRENCE AVEC L'OFFRE DE SERVICES

Assurer l'accessibilité, la continuité, la qualité et la sécurité des soins et des services

AXE 2 : IMPORTANCE DES RESSOURCES HUMAINES

Valoriser et soutenir le personnel du réseau de la santé et des services sociaux

AXE 3 : ADMINISTRATION PLUS EFFICIENTE

Assouplir et simplifier certains processus prévus à la convention collective

AXE 4 : ACTUALISATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Moderniser la convention collective